

**INSTRUIRE ET INTERROGER L'IDENTITÉ AGRICOLE DE LA FRANCE.
L'ENQUÊTE SUR LA SITUATION ET LES BESOINS DE L'AGRICULTURE
(1866-1870)**

Thèse d'Anthony **HAMON**¹

Analysée par Jean-Pierre **JESSENNE**²

Directeur de thèse : M. Pierre **KARILA-COHEN**, professeur, Université Rennes 2,

La thèse d'Anthony Hamon porte sur la grande enquête agricole de 1866 à 1870, sans doute la plus importante du genre dans l'Europe du XIXe siècle.

Structure et matériaux de la thèse. Elle comporte deux volumes : le premier de 641 pages est constitué par la thèse elle-même, les sources et la bibliographie ; le deuxième de 213 pages comprend les annexes.

Une introduction solidement argumentée permet à Anthony Hamon de présenter l'historiographie des études sur les enquêtes de ce type et sur l'histoire rurale dans lequel s'inscrit son travail, de rappeler les causes qui ont présidé à l'enquête de 1866 et enfin d'expliquer à la fois son intérêt et la démarche qu'il a adoptée.

Les fonds d'archives et la bibliographie mobilisés sont considérables : il faut notamment citer les 38 volumes de l'enquête publiés par le gouvernement, constituant une masse d'informations de 20 000 pages ; s'y ajoutent plusieurs séries d'archives (F 11, subsistances, CC, pétitions au Sénat), etc. aux Archives Nationales, mais aussi près de 200 brochures publiées dans le cadre et en marge de l'enquête, 48 titres de journaux généralistes et spécialisés comme le *Journal d'agriculture pratique*. Le chercheur parvient ainsi à une somme documentaire : une base de données d'environ 10 000 individus, enquêteurs et déposants ; près de 6 000 dépositions écrites recueillies dans 45 départements ... Cette investigation permet de croiser des protagonistes très variés, des paysans pétitionnaires aux préfets plus ou moins zélés chargés d'organiser les consultations, des propriétaires terriens qui prétendent représenter les campagnes aux enquêteurs occasionnels ou pérennes.

Plusieurs membres du jury soulignent aussi la qualité de la bibliographie, qui inclut non seulement des titres du cœur du sujet, mais aussi de divers champs des sciences humaines et sociales. Il est peu d'oubli manifeste ; un membre du jury remarque néanmoins l'absence des travaux de Pierre Lévêque sur la vie politique ou sa thèse sur la Bourgogne qui ont, entre autres mérites, celui de montrer que, contrairement à un cliché courant auquel semble céder

¹ Thèse de doctorat de l'Université RENNES 2, Ecole doctorale n°645, Espaces, Sociétés, Civilisations, Spécialité Histoire, Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 31 mars 2023, Unité de recherche : Tempora

² Membre de l'Académie d'agriculture de France, section 4 « Sciences humaines et sociales »

A. Hamon, les légitimistes ne sont pas les seuls notables ruraux à s'investir dans la mise en valeur et la modernisation de leurs exploitations quand ils reviennent au village : la démarche s'observe dans tous les courants politiques.

Le plan retenu est chronologique et suit le déroulement de l'enquête, de son origine à la publicité donnée à ses résultats en passant par sa conception, son organisation et sa mise en œuvre. Il comprend neuf chapitres équilibrés. Avec des membres du jury, nous pouvons regretter que les chapitres n'aient pas été regroupés en grandes parties thématiques qui auraient certainement facilité la mise en exergue d'idées directrices qui restent assez diffuses, notamment vers la fin de la thèse « dont les deux derniers chapitres s'essoufflent un peu, à l'image de la fin de l'enquête qui n'aboutit pas à une véritable synthèse » (Rapport du jury).

En revanche, il faut souligner la qualité et l'intérêt des très nombreux graphiques, cartes (dont A. Hamon est un expert, fait remarquer un membre du jury), tableaux, le tout accompagné de commentaires, le plus souvent judicieux. La rédaction est soignée, lisible et largement exempte de fautes. Par ailleurs, les annexes du volume complémentaire constituent un *corpus* de documents utiles.

Des thèmes centraux : Au premier rang figurent les raisons qui ont conduit l'empereur Napoléon III à décider l'enquête ; A. Hamon procède à un examen critique de la prétendue « crise céréalière » invoquée par les agrariens comme résultante de la libéralisation des échanges à partir du traité franco-britannique de janvier 1860 et de la suppression de l'échelle mobile en 1861 ; il s'agit de dédramatiser la situation alors que sévit une véritable « fièvre pétitionnaire ». L'auteur démonte au passage le mythe d'une crise généralisée de l'agriculture, mais pointe la réalité des « souffrances agricoles ».

Un très intéressant éclairage est porté sur les choix stratégiques du gouvernement impérial pour arriver à une enquête qui reflète ses propres conceptions malgré les oppositions. A. Hamon explique comment a d'abord été repoussée l'idée d'une enquête purement parlementaire avancée par les députés de gauche, puis celle d'une simple consultation des conseils généraux et des conseils municipaux. Les choix stratégiques se prolongent par la mise à l'écart des instances au sein desquelles s'expriment ordinairement les agrariens contestataires ; enfin les précautions sont élargies par l'exclusion de ceux-ci de la commission supérieure de l'enquête ainsi que des 28 commissions régionales et des commissions départementales (avec plus ou moins de succès).

Il n'est pas surprenant que les membres du Conseil d'État et les députés de la majorité occupent la majorité des places dans la commission nationale. Mais A. Hamon accompagne l'analyse de la composition d'exemples de la manière dont s'effectuent les choix ; ainsi plusieurs membres du jury relèvent qu'un des passages les plus intéressants est consacré aux discussions entre le préfet du Cher et le ministre qui amènent ce dernier à écarter le marquis de Vogüé de la commission, malgré les arguments du préfet (p. 240-242).

Mais l'examen porte aussi sur les commissions de différents niveaux ; ainsi « [le lecteur] sillonne en tous sens les strates du pouvoir et l'espace physique et social des sociétés rurales, des plus modestes cantons français à la Kabylie colonisée. Il perçoit les stratégies des uns et des autres La domination notabiliaire est omniprésente dans l'enquête ». L'observation des interactions entre différents acteurs issus de mondes sociaux et d'espaces fort différents s'avère passionnante, d'autant plus que, là aussi, des exemples appuient le propos avec efficacité, comme l'audition mouvementée du comte de Falloux et du duc de Fitz-James, escortés de « leurs » paysans, à la sous-préfecture de Segré dans le Maine-et-Loire, audition au cours de laquelle ces personnalités sont malmenées par le préfet malgré leur notoriété.

En ce qui concerne les 161 questions de l'enquête écrite, A. Hamon passe assez vite sur l'examen du contenu. En revanche il propose beaucoup d'éléments sur les réactions des enquêtés. On remarque par exemple qu'ils se montrent impressionnés par l'ampleur des thèmes abordés ; on pourrait d'ailleurs se demander si, comme ce fut souvent le cas face aux enquêtes de la fin du 18^e et de la première moitié du 19^e siècle, se manifeste une attitude de défiance à l'égard d'un questionnement inquisitorial qui pourrait avoir des répercussions fiscales. L'étude départementale montre que le taux de réponses écrites varie beaucoup d'un endroit à l'autre, les plus nombreuses venant des départements où un député préside la commission et peut mobiliser son réseau.

L'enquête orale, quant à elle, se caractérise par une faible participation. Une des explications réside certainement dans le fait que les auditions ne se passent pas dans les fermes au contact direct des villageois, mais le plus souvent dans les préfectures et les sous-préfectures, sous prétexte de soustraire les paysans aux influences et pressions notabliaires. Ce prétexte explique aussi pourquoi, remarque l'auteur, la plupart se déroulent à huis clos. Très riche et originale s'avère aussi la restitution des conditions concrètes de l'enquête avec leur lourdeur, les contraintes diverses, la fatigue des déplacements pour les enquêteurs...

A l'échelle du pays, le déroulement d'ensemble de l'opération révèle divers aspects du fonctionnement effectif de l'Etat central aussi bien que déconcentré. On appréhende l'importance du ministère dans le pilotage d'ensemble et dans les ultimes phases. Ce rôle se manifeste dans le rythme des travaux, par exemple dans le fait que ceux de la commission supérieure soient suspendus pendant 17 mois de juin 1867 à novembre 1868 parce que les employés du bureau des subsistances sont alors accaparés par l'Exposition universelle et par une grave crise des subsistances. Mais c'est aussi l'importance des pouvoirs départementaux qui se trouve mise en exergue, en particulier au-travers du rôle-clé joué par les préfets tout au long des phases locales et régionales de l'enquête. Ce faisant, A. Hamon aurait pu davantage inscrire cette histoire de l'Etat sous le Second Empire dans la durée, en évoquant la filiation avec le Premier Empire et son aval à propos duquel des travaux divers (P. Gremion, I. Moullier...) ont montré qu'au-delà de la centralisation, couramment invoquée, les préfets négocient en permanence avec les autorités locales, en particulier villageoises.

Au-delà de ces enseignements fonctionnels, ce qui frappe au travers des différentes approches de cette enquête, c'est son caractère éminemment politique.

La portée politique : une contribution à l'histoire des pouvoirs et de la représentation des paysanneries. Ce sont d'abord les préoccupations du gouvernement impérial qui retiennent l'attention.

Les démarches mises en œuvre dans cette entreprise sont très largement dictées par le souci d'obtenir un résultat conforme aux préoccupations du régime. Ainsi les manières de consulter sont modulées selon les buts recherchés, en particulier la limitation des critiques agrariennes. Si le gouvernement écarte les notables critiques des commissions, il les laisse s'exprimer lors de la phase écrite de l'enquête à laquelle est dédié un chapitre. Cette relative ouverture semble relever d'une tactique visant à noyer leurs probables récriminations dans le flot de l'enquête orale qui doit donner la parole à la masse rurale favorable au régime. C'est donc une composante politique majeure dans le cadre d'un régime qui vante son caractère populaire et démocratique.

Une autre illustration est fournie par l'exploitation de la faible participation orale signalée plus haut : celle-ci est retournée par le pouvoir comme un argument prouvant que la « souffrance des campagnes » n'est pas une réalité.

Evidemment tout ce processus et ses résultats provoquent la colère des agrariens d'opposition, qui se manifeste de différentes façons : protestations des conseils généraux où ils sont bien représentés, publication de multiples brochures et articles critiques.

Plus largement, cette enquête et son déroulement peuvent s'interpréter comme un tournant dans la mise en œuvre de la représentation politique au XIXe siècle. Ce tournant tient d'abord à ce que le peuple des campagnes, et notamment la paysannerie, sont devenus un enjeu politique majeur à l'heure du suffrage universel masculin. Or les modalités de leur prise en compte par le régime impérial s'avèrent très incertaines pour de nombreuses raisons : méconnaissance du monde rural et de sa diversité par les gouvernants et les élites ; rivalités entre les gouvernants et les agrariens pour la représentation de ces Français encore majoritaires ; méconnaissance, notamment statistique, de la situation économique des agriculteurs, etc. « Tout cela aboutit à l'impossibilité d'un débat dans les structures de l'Empire telles qu'elles existaient ». Ainsi le projet d'enquête et sa mise en œuvre démontrée par le chercheur peuvent s'interpréter comme une tentative du régime impérial pour se donner la maîtrise à la fois de la connaissance des situations des campagnes et des mesures à prendre, y compris en évitant que des adversaires prennent la main dans l'opération. Cette démarche est foncièrement équivoque : le pouvoir politique prétend vouloir tenir compte d'une opinion publique issue du mouvement libre de la société tout en cherchant simplement un public qui l'approuve. Notons que bien des consultations avant 1850 (Etats-Généraux de 1789, par exemple) et depuis, y compris récentes, sont entachées des mêmes équivoques. L'un des intérêts de la thèse d'Anthony Hamon est de montrer comment, malgré toutes les procédures de contrôle de la parole, un intérêt collectif se crée autour des questions agricoles qui deviennent objet d'un débat public.

Au-delà de cette dimension à large portée, mais diffuse, la thèse conduit aussi à s'interroger sur les résultats de l'enquête.

Des résultats limités pour une « méga-enquête »

Une première observation peut se nourrir de l'étude critique particulièrement éclairante du traitement des données recueillies : nivellement et anonymisation des informations, manque d'harmonisation entre les dépouillements malgré les tentatives de mise en place de procédures rationalisées, rapports très inégaux établis par les présidents, ces éléments montrent les difficultés de la synthèse. Le calendrier, d'une exceptionnelle lenteur, et la complexité du traitement des données, illustrée par de bons schémas, confirment la difficulté que les contemporains ont eu à traiter un matériau aussi dense.

Devant ce matériau, l'auteur de la thèse lui-même ne propose pas de synthèse générale des témoignages, en se justifiant à la fois par leur diversité et par l'absence de conclusion d'ensemble à l'enquête. Plusieurs membres du jury remarquent néanmoins qu'il y avait davantage à tirer du riche rapport général qu'en propose Mornay le 20 novembre 1867.

Un des résultats paradoxaux de l'absence de diagnostic clair est d'inciter le gouvernement à faire valoir qu'il n'y a pas de crise et donc à refuser de rétablir les barrières douanières et de réduire la fiscalité, comme le voulaient les agrariens. La seule satisfaction notable donnée au monde des campagnes est, selon Anthony Hamon, le renoncement au projet de réforme militaire de grande ampleur envisagée à la suite de la bataille de Sadowa. La seule implication constructive s'avère le fait que le gouvernement retient l'idée d'un renforcement de l'enseignement agricole, question qui apparaissait secondaire dans le questionnaire, mais qui est évoquée dans un grand nombre de réponses.

Finalement l'accent est davantage porté sur l'effet politique et culturel diffus de l'enquête nationale : « façonner et instituer l'identité agricole de la France » (p.582). L'usage très fluctuant et incertain de ce terme « d'identité » et l'importance des stéréotypes ou des utilisations idéologiques qui caractérisent les regards sur les paysanneries et les sociétés rurales inclinent à une certaine réserve sur l'utilisation de la notion. La comparaison avec les agriculteurs d'une trentaine d'États à travers le monde et la référence au prolongement algérien de l'enquête ouvrent des pistes de réflexion intéressante, mais qui ne consolident que partiellement le discours sur « l'identité agricole ».

En fait, il n'est pas besoin de mobiliser cette notion pour caractériser le système socio-culturel de la France rurale en son rapport à l'Etat, que consacre cette grande enquête de 1866. Il se caractérise par l'importance et la densité de la notabilité agrarienne, qui s'affirme en laissant largement sur les marges de la consultation le gros de la « nation agricole ». Mais cette notabilité connaît un virage important en réaction au contournement dont elle est l'objet par le régime impérial : la prise de conscience, par les agrariens, de la nécessité de s'organiser pour éviter la mise hors-jeu, conduit à la création de la Société des agriculteurs de France, en 1867. La nouvelle stratégie agrarienne peut donc être considérée comme l'un des résultats indirects de cette enquête, ou plus exactement de la relativité de ses résultats. Toutefois, note un des membres du jury, l'argumentaire demeure un peu restreint faute de déboucher sur les choix de la Société de se constituer en groupe de pression après 1869. Cette remarque conduit à relever quelques limites de cette thèse malgré la reconnaissance de ses qualités et de son ampleur.

Ainsi, on peut sans doute regretter la prise en compte trop restreinte des antécédents à l'enquête de 1866, notamment celles orchestrées par François de Neufchâteau à la fin du 18^e s.

En second lieu, dans les explications du faible impact de l'enquête, il aurait été sans doute utile d'accorder plus de place à l'histoire du Second Empire lui-même et de Napoléon III. Dans la conclusion d'un article pionnier, un membre du jury souligne le poids des évidences utiles, un peu perdues de vue dans la complexité des mises en œuvre et des interprétations « identitaires ». Ainsi, il n'est pas prouvé que Napoléon III lui-même attendît des résultats précis d'une telle enquête en dehors de la démonstration de son intérêt pour les campagnes ; en outre la chute brutale du Second Empire en 1871 constitue une borne indépassable ; troisième raison forte de la minoration de la portée de l'enquête : la conjoncture et la situation agricoles se modifièrent rapidement dans les années 1870 dans la mesure où la crise réelle et profonde à partir de 1879 rendit caduque certaines préoccupations de 1866.

Enfin et peut-être surtout, « la portée limitée de l'enquête tient à son inspiration originelle. Dès le départ, ce qui inspira les préfets fut la peur de toute opinion qui pourrait s'avérer contraire aux choix politiques de l'Empereur. Même si des idées novatrices individuelles pouvaient émaner des consultations décentralisées, elles étaient systématiquement écartées par la commission centrale³ ». Cette conclusion rejoint celles de A. Hamon sur l'importance de la dimension politique de l'enquête, mais elle déplace les interprétations majeures. Indéniablement la thèse s'avère remarquable dans l'examen du fonctionnement d'un système de pouvoirs, du rôle des notables et de l'émergence d'une conscience collective rurale. La démonstration s'avère un peu moins lucide sur la contextualisation. On peut ajouter un autre angle mort : le façonnement d'une opinion collective rurale au sein des notables des campagnes y est probant, mais on n'appréhende guère l'articulation de cette émergence d'un

³ Nadine Vivier, « The 1866 agricultural enquiry in France. Economic enquiry or political manoeuvre ? » in *The Golden Age of State Enquiries. Rural Enquiries in the 19th Century*, Brepols, 2014, p.91-107, p.106

groupe dirigeant rural avec les aspirations et comportements de la grande masse villageoise qui est demeurée quasiment hors du questionnement. Ce sera le grand mérite des républicains, en particulier de Gambetta, de prendre en charge ce problème politique décisif, tandis que les dirigeants agricoles choisiront la voie du syndicalisme de service ... Il est vrai que cette évolution se noue au-delà du cadre chronologique privilégié par A. Hamon, mais quelques ouvertures vers cette problématique eussent été bienvenues.

Ces nuances ou souhaits n'enlèvent rien à ce que soulignent tous les membres du jury l'ampleur et la qualité de l'étude proposée. Comme le remarque un membre du jury, alors qu'elle avait elle-même envisagée cette étude méthodique dès 1998, elle n'en n'avait conçu la possibilité que comme une enquête collective. A. Hamon l'a menée seul après des études universitaires exemplaires alors que lui-même était issu d'un bac agricole et continue désormais des enseignements universitaires.

Au total, il apparaît évident que les qualités de la thèse de A. Hamon, ses nombreux apports à la connaissance du XIXe siècle et au rapport entre le régime du Second Empire et le monde rural justifient pleinement la publication de cette analyse sur le site de l'Académie d'agriculture de France et dans le Mensuel pour valorisation de ces travaux.